

GEORGES DUBY

Des sociétés
médiévales

nrf

GALLIMARD

6, 10.

GEORGES DUBY

Des sociétés médiévales

*Leçon inaugurale
au Collège de France
prononcée
le 4 décembre 1970*

nrf

GALLIMARD

© *Éditions Gallimard, 1971.*

Extrait de la publication

Monsieur l'Administrateur, mes chers Collègues,

Si vous avez décidé de consacrer l'enseignement que vous m'avez fait l'honneur de me confier, non point simplement à l'histoire du Moyen Age, alors que la tradition de cette maison eût parfaitement justifié un tel choix, mais de manière plus spécifique à l'histoire des sociétés médiévales, c'est qu'il vous est apparu tout d'abord que l'étude des relations sociales pouvait éclairer d'un jour nouveau l'ensemble des éléments qui composent une civilisation. C'est aussi et surtout que vous avez estimé, parce que la vocation du Collège de France est d'enseigner la science en train de se faire, que les réflexions les plus urgentes, celles dont on peut attendre

les résultats les plus neufs, devaient s'engager dans les perspectives les moins bien tracées de l'histoire médiévale, j'entends précisément celles de l'histoire sociale.

Il peut paraître surprenant, Mesdames et Messieurs, de m'entendre parler en ces termes de cette histoire en un lieu où Lucien Febvre a longtemps enseigné et mené ces combats pour une histoire rénovée que nous suivions avec enthousiasme et passion, lorsque l'on considère tant de travaux achevés, qui s'achèvent ou qui s'inaugurent, et si j'évoque enfin, avec reconnaissance et respect, la mémoire de Marc Bloch, à qui je dois d'avoir découvert que c'était l'homme vivant qu'il fallait chercher sous la poussière des archives et dans le silence des musées. On ne saurait cependant méconnaître — l'ordonnance de nombreux ouvrages, le titre même de maints enseignements en témoignent — que l'histoire sociale apparait encore souvent aujourd'hui comme une annexe, comme un appendice, comme, disons-le, la parente pauvre de l'histoire économique. Celle-ci en effet, emportée depuis plus d'un demi-siècle par un puissant élan, n'a cessé de donner vie et ampleur aux recherches les plus fécondes;

elle a conquis les plus larges espaces; on la voit maintenant, soutenue par les récents développements d'une archéologie de la vie matérielle, se frayer de nouveaux chemins. Elle triomphe. Et dans son succès même, elle entraîne à sa suite l'histoire des sociétés. Car, de toute évidence, l'étude de la stratification sociale, celle des relations qu'entretiennent les individus ou les groupes ne peuvent être entreprises sans que soit d'abord clairement discernée la manière dont, à un certain moment, s'organisent les rapports de production et se répartissent les profits.

Il convient cependant de se montrer particulièrement vigilant sur deux points. Sur le fait, en premier lieu, que les historiens de l'économie médiévale ne se sont pas toujours défendus d'appliquer à l'observation du passé une conception de l'économie fondée sur les données actuelles, mais qui se révèle, à l'usage, anachronique et déformante. Ainsi ont-ils longtemps inconsciemment accordé une place privilégiée aux activités marchandes et à la circulation de l'argent, faute d'avoir exactement défini — et certaines conclusions des enquêtes ethnologiques auraient pu les aider à le faire

— le rôle de la monnaie ou la nature des échanges dans une civilisation aussi profondément enracinée dans la ruralité que l'était celle de l'Occident médiéval. En second lieu et surtout, il serait faux de penser que l'on a conduit jusqu'à son terme l'analyse d'une société quand, à la lecture de censiers, de registres d'estimes ou de cadastres, on est parvenu à situer les chefs de maisons aux différents niveaux d'une hiérarchie des fortunes, quand, en interprétant les termes d'un contrat de location ou d'embauche, on a pu discerner comment tel travailleur se trouvait exploité, quand, par l'entremise de dénombremens fiscaux, on a vu s'esquisser les tendances d'une évolution démographique. En effet, le sentiment qu'éprouvent les individus et les groupes de leur position respective, et les conduites que dicte ce sentiment, ne sont pas immédiatement déterminés par la réalité de leur condition économique, mais par l'image qu'ils s'en font, laquelle n'est jamais fidèle mais toujours infléchie par le jeu d'un ensemble complexe de représentations mentales. Placer les phénomènes sociaux dans le simple prolongement des phénomènes économiques, c'est

donc réduire le champ d'interrogation, c'est appauvrir singulièrement la problématique, c'est renoncer à percevoir clairement certaines lignes de force essentielles.

De fait, très tôt, et dès l'instant où l'histoire des économies prenait son départ, il est apparu indispensable à certains de compléter l'étude des assises matérielles des sociétés anciennes par celle des rites, des croyances et des mythes, de tous les aspects d'une psychologie collective qui régissent les comportements individuels, et en fonction desquels, aussi directement et de manière aussi nécessaire qu'en fonction des faits économiques, s'ordonnent les relations sociales. De la sorte a pris corps, mais lentement et pendant longtemps de manière hésitante, cette histoire que l'on a nommée, peut-être improprement, l'histoire des mentalités, et dont le vif progrès des jeunes sciences humaines, telles l'anthropologie sociale et la sémiologie, est venu dans les années récentes raffermir les méthodes et élargir les ambitions. Le vaste domaine qui s'ouvre ainsi à la recherche peut d'autant mieux séduire les médiévistes que la plupart des documents écrits de ce temps, parce qu'ils furent rédigés

par des hommes d'Église, confèrent aux choses de l'esprit une fonction beaucoup plus importante qu'aux réalités économiques, qu'ils fournissent fort peu de données quantifiables et susceptibles d'utilisation statistique, alors qu'ils se révèlent particulièrement éclairants quant aux phénomènes mentaux. Mais cette disposition présente en elle-même un danger sérieux que n'ont pas esquivé certains historiens : se laissant aller à épouser l'attitude même des témoins qu'ils interrogeaient et dont tout l'effort avait tendu à dégager le spirituel du temporel, ils ont été parfois conduits à s'éloigner du concret, à attribuer aux structures mentales une trop large autonomie à l'égard des structures matérielles qui les déterminent, faisant ainsi insensiblement dévier l'histoire des mentalités vers des développements semblables à ceux de la *Geistesgeschichte*.

Si l'on veut, par conséquent, que l'histoire sociale progresse et conquière son indépendance, il convient de l'engager dans une voie où s'opère la convergence d'une histoire de la civilisation matérielle et d'une histoire du mental collectif. Mais je crois nécessaire de poser au préalable trois principes

de méthode. Il faut partir de l'idée que l'homme en société constitue l'objet final de la recherche historique. Tel est le premier principe : l'histoire sociale en fait, c'est toute l'histoire. Et parce que toute société est un corps, dans la composition duquel interviennent, sans qu'il soit possible de les dissocier sinon pour les besoins de l'analyse, des facteurs économiques, des facteurs politiques et des facteurs mentaux, cette histoire appelle à soi toutes les informations, tous les indices, toutes les sources. Elle ne saurait, bien évidemment, se contenter de ce que rapportent les textes, qu'ils soient narratifs ou juridiques, qu'ils entendent régler des liturgies ou qu'ils se proposent, pour le divertissement ou pour l'édification d'une morale, de transposer le vécu dans l'imaginaire. Il ne lui est point suffisant même de dépasser le contenu de ces textes, d'en examiner l'enveloppe formelle, afin, par-delà les mots et les constellations de vocables, les chiffres et les procédés de calcul, par-delà l'agencement du discours, les dispositions externes de l'écrit et ce que peut révéler l'allure même de la graphie, d'essayer d'atteindre le véritable rapport au monde de

ceux qui composèrent ces textes et qui les utilisèrent. L'histoire sociale se doit encore d'être attentive à tous les vestiges du passé, aux débris d'outillage et d'équipement qui sont exhumés sur les chantiers de fouilles, à toutes les traces qui subsistent des anciens établissements humains dans le visage actuel des campagnes et des villes, à tout ce qui peut enfin transparaître, dans le plan d'un sanctuaire de pèlerinage, dans la composition d'une enluminure, dans le rythme d'une séquence grégorienne, d'une conception de l'univers portée par les formes multiples de la création artistique. Puisqu'en effet, comme le dit Pierre Francastel, « toute société instauratrice d'un ordre économique et politique l'est en même temps d'un ordre figuratif, et que toute société en devenir forge toujours, à la fois, des institutions, des concepts, des images et des spectacles ».

A partir de toutes ces sources, et sans en négliger aucune, l'histoire des sociétés doit certes d'abord, et pour la commodité de la recherche, considérer les phénomènes à différents niveaux d'analyse. Qu'elle cesse cependant de se sentir la suivante d'une histoire de la civilisation matérielle, d'une histoire du

pouvoir, d'une histoire des mentalités. Sa vocation propre est de synthèse. Il lui revient de recueillir les résultats d'enquêtes menées conjointement dans ces divers domaines et de les rassembler dans l'unité d'une vision globale. « Pour retrouver, dit Michelet, la vie historique, il faudrait patiemment la suivre dans toutes ses voies, toutes ses formes, tous ses éléments. Mais, ajoute-t-il, il faudrait aussi, avec une passion plus grande encore, refaire, rétablir le jeu de tout cela, l'action réciproque de ces forces diverses dans un puissant mouvement qui deviendrait la vie même. » Rétablir le jeu de tout cela, c'est-à-dire noter les corrélations exactes entre les diverses forces en action. Tel est le second principe : s'attacher à saisir, au sein d'une globalité, les articulations véritables. Comment, par exemple, la pression d'un mouvement économique retentit sur le projet d'une morale, comment cette tentative de progrès spirituel, par la manière dont elle s'insère dans un système de production, finit par manquer son but, c'est ce que met en lumière le destin de ces sociétés très particulières que constituèrent, au xii^e siècle, les fraternités monastiques

dans les abbayes cisterciennes. Sociétés qui se voulaient exemplaires, sociétés ritualisées, régies par un code, un ensemble de préceptes vieux de six siècles, la règle de saint Benoît. Ce texte avait été relu dans un souci de totale fidélité. Mais, au cours de cette relecture, l'accent fut mis, lors de la constitution de l'ordre, sur une exigence de pauvreté : il fallait en effet réagir contre les conséquences morales d'un enrichissement général qui faisait tenir pour scandaleux le progressif enlèvement de l'ordre bénédictin le plus prestigieux de ce temps, celui de Cluny, dans le confort et dans la sécurité seigneuriale. Or, parce qu'elles avaient refusé de vivre de rentes, parce qu'elles avaient décidé de tirer de la terre leur nourriture par leur propre travail, parce qu'elles avaient choisi de s'établir dans la solitude au milieu des pâtures et des forêts, ces communautés se trouvaient installées malgré elles, et conformément au modèle archaïque qu'elles avaient pris imprudemment pour règle de conduite, aux avant-gardes de l'économie la plus conquérante, en position de produire abondamment des denrées qu'elles ne consommaient pas elles-mêmes, la laine, la viande,

le fer, le bois, et qui se vendaient de mieux en mieux. Par une sorte de revanche imprévue de l'économique, ces apôtres du dénuement devinrent riches. Sans doute demeurèrent-ils, dans l'isolement où ils vivaient, fidèles à leur idéal. Mais aux yeux de ceux qui ne les voyaient que négociant sur les foires ou, par des surenchères victorieuses, arrondissant leur patrimoine aux dépens des voisins, aux yeux de ceux qui, dans le siècle, au sein d'une prospérité croissante, supportaient plus mal que les hommes de Dieu ne fussent pas, par compensation, de vrais pauvres, les Cisterciens cessèrent peu à peu d'incarner la perfection spirituelle; le respect se porta vers d'autres, qui allaient pieds nus dans les faubourgs des villes, vêtus d'un sac, et qui ne possédaient rien.

Mais la recherche des articulations fait, dès l'abord, apparaître que chacune des forces en action, dépendante du mouvement de toutes les autres, se trouve pourtant entraînée par un élan qui lui est propre. Bien qu'elles ne soient nullement juxtaposées mais étroitement conjointes en un système d'une indissociable cohérence, chacune d'elles se développe dans une durée

relativement autonome, elle-même animée d'ailleurs à la fois, aux différents étages de la temporalité, par un bouillonnement événementiel, par d'amples mouvements de conjoncture et par des ondulations plus profondes encore, étalées sur des rythmes beaucoup plus lents. De cette diversité d'allures résultent de constantes discordances, des effets de retard, des pesanteurs, des rémanences prolongées et parfois de réels blocages qui font insensiblement se tendre les ressorts de brusques mutations. Considérons, à titre d'exemple, les règles juridiques. Elles évoluent. Difficilement lorsqu'elles sont fixées par les termes d'une loi écrite, avec beaucoup plus d'aisance lorsque seule la mémoire collective les conserve. Cependant, si ductiles fussent-elles, les coutumes orales de l'âge féodal ne parvinrent pas à s'ajuster sans délai aux modifications d'une distribution des pouvoirs, en fonction de laquelle elles visaient à ordonner durablement les relations sociales. Ainsi, dans les seigneuries françaises du XI^e siècle, les habitudes de langage, les formulaires des actes de justice, les gestes rituels qui leur correspondaient ont fait survivre, pendant

de longues décennies, à l'effritement des institutions publiques qui l'avaient fondé, le clivage entre les descendants d'esclaves et les travailleurs que l'on disait libres. Les ségrégations dont ces usages maintinrent l'existence, les interdits et les exclusions qu'ils laissèrent subsister masquèrent quelque temps l'évolution des forces productives, la freinèrent certainement, retardèrent la croissance démographique, et les sentiments de frustration qu'ils entretenirent poussèrent à leur maturité les germes des émeutes urbaines, c'est-à-dire les ferments d'innovations juridiques. Cette complexité du temps social, dont ne rend qu'imparfaitement compte une information toujours discontinue, incite donc à introduire dans la méthode les exigences d'un dernier principe : la nécessité, en analysant avec la plus grande minutie l'interaction de résistances et de pulsions entrecroisées, les apparentes ruptures qu'elle provoque et les contradictions qu'elle avive, la nécessité de dissiper, à chaque moment que l'historien choisit d'observer, l'illusion d'une diachronie. Car c'est en discernant avec le même soin, au sein d'une globalité, articulations et dis-

cordances, que l'on peut tenter d'édifier une histoire des sociétés médiévales, et cela sur une trame dont je voudrais maintenant, devant vous, esquisser les grands traits.

*

Un jour les chariots des peuples barbares forcent le barrage que les armées romaines opposaient à leur progression. Un jour Sidoine Apollinaire est contraint, malgré son dégoût, d'accueillir des chefs germains dans les annexes de sa demeure. Alors commence le Moyen Age. Il commence par la rencontre de deux sociétés de semblable structure. Rome fascinait encore les peuples sauvages. Mais Rome n'était plus en Occident qu'un décor délabré. De longue date en effet, les retentissements d'une phase prolongée de régression démographique et économique faisaient se détériorer et se distendre le réseau de cités et de routes que les légions avaient jeté sur les provinces conquises afin de les mieux tenir et qui protégeait le médiocre bonheur de quelques privilégiés. En s'écaillant, le vernis d'une civilisation urbaine et marchande laissait

modèles à se déformer au long de ce parcours; entre ces strates culturelles, les frontières sont indistinctes et mouvantes, et il est rare qu'elles coïncident exactement avec celles que délimitent les conditions économiques. Histoire difficile enfin, parce que les représentations mentales et les conduites des hommes du passé ne sont jamais perçues que par l'intermédiaire de langages, que nombre de ceux-ci se sont brouillés et parfois tout à fait perdus, que les autres sont entraînés par une histoire qui leur est propre, et que, dans cette évolution, les signes qui composent ces langages se modifient généralement peu : c'est en se chargeant progressivement d'un sens nouveau qu'ils épousent le mouvement du mental collectif, et de tels glissements sémantiques ne se laissent pas suivre aisément de très près.

Mais cette histoire, il faut cependant l'édifier. La seule façon de le faire d'une manière scientifique, c'est de partir du principe que les perceptions, les savoirs, les réactions affectives, les rêves et les phantasmes, que les rites, les maximes du droit et les conventions, que l'amalgame d'idées reçues qui engluent les consciences individuelles et dont

les intelligences qui se voudraient les plus indépendantes ne parviennent jamais à se dégager tout à fait, que les visions du monde, plus ou moins confuses, plus ou moins logiques, qui colorent les actions, les désirs et les refus des hommes dans leurs rapports avec les autres, ne constituent pas des éléments épars, mais qu'une étroite cohérence les réunit en une véritable structure. Que cette structure ne peut être isolée d'autres structures qui la déterminent et sur lesquelles elle retentit. Que les progrès de l'histoire des mentalités, et par conséquent ceux de l'histoire sociale, qui ne saurait se passer d'elle, reposent donc sur l'emploi de l'instrument méthodologique le plus efficace que puisse aujourd'hui manier l'historien, j'entends sur la nécessité de conduire, conjointement et avec une égale rigueur, l'analyse des infrastructures matérielles, écologiques, économiques, des structures politiques, des superstructures idéologiques enfin. Puisque sont effectivement solidaires des faits aussi éloignés dans le temps et apparemment aussi étrangers l'un à l'autre que l'imperceptible oscillation climatique qui favorisa le progrès des labours aux lisières de la forêt mérovin-